

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 30 septembre 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 26, 27 et 28 septembre 2016

2016 DEVE 103 Subventions (3 000 euros) à deux associations étudiantes et de jeunesse mobilisées en faveur du développement durable.

M^{me} Célia BLAUEL, rapporteure

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 13 septembre 2016, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'approuver les subventions de la Ville de Paris à deux associations étudiantes et de jeunesse mobilisées en faveur du développement durable à Paris ;

Sur le rapport présenté par Madame Célia BLAUEL au nom de la 3^e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 1 500 euros est attribuée à l'association de soutien au WARN (We Are Ready Now!) dont le siège social est situé 23 rue Dagorno 75012 Paris.

Article 2 : Une subvention de 1 500 euros est attribuée à l'association CliMates dont le siège social est situé à la Maison des Initiatives Etudiantes, 50 rue des Tournelles 75003 Paris.

Article 3 : Les dépenses correspondantes seront imputées au chapitre 65, rubrique 833, nature 6574, ligne VF 23003 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2016.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO